

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

1.1 Identification du produit

Nom du produit	Feuilles de polypropylène
N° CAS (substance majoritaire) :	9010-79-1
N° enregistrement REACH:	Non soumis à enregistrement (Polymère)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées:

Utilisation identifiée:	Usage industriel
Utilisation déconseillées:	Aucune connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PRIPLAK	Téléphone	:	+33 (0)3 44 26 98 00
Parc d'Activités industrielles	Fax	:	+33 (0)3 44 26 98 90
Avenue de l'Europe			
60530 NEUILLY EN THELLE			
FRANCE			

E-mail de la personne responsable de cette FDS : veronique.vicente@priplak.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence en France :
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
N° ORFILA: 01 45 42 59 59
Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

II – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) : Non classé comme dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP) : Non applicable

2.3 Autres dangers :

Non classé comme dangereux

III – COMPOSITIONS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Ce mélange ne contient aucunes substances classées conformément au Règlement CE N°1272/2008 (CLP).

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

IV – PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Requérir le secours d'un médecin

Contact avec la peau : La matière fondue peut provoquer de graves brûlures. NE PAS essayer d'enlever la matière fondue de la peau. Refroidir rapidement avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

La forme fondue peut provoquer des brûlures thermiques en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux: La poussière peut provoquer une irritation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'inhalation : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique, CO₂

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Combustible

Produit de décomposition par le feu : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone CO₂, Gaz/vapeurs toxique

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

VI – MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Précaution – Les déversements peuvent être glissants. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu. Mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques VIII (CONTRÔLES DE L'EXPOSITION INDIVIDUELLE) et XIII (CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION)

VII – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter l'accumulation de poussières. Éviter le contact avec le produit chaud ou fondu. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Voir Rubrique: 8. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder dans un endroit sec, bien ventilé et dans l'emballage d'origine. Protéger de l'humidité. Ne pas exposer directement au soleil. Il est recommandé de ne pas gerber les palettes. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de stockage : Température ambiante (autour de 20°C)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage industriel

VIII – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Substance	N° CAS	VME (mg/m ³)	Remarque
Copolymère d'éthylène et de propylène	9010-79-1	10	Poussières inhalables : UK LEP
		10	Poussières inhalables : US ACGIH
		4	Poussières respirables : UK LEP
		3	Poussières respirables : US ACGIH
Polyéthylène	25213-02-9	10	Poussières inhalables : UK LEP
		10	Poussières inhalables : US ACGIH
		4	Poussières respirables : UK LEP
		3	Poussières respirables : US ACGIH

LEP : Limite d'exposition Professionnelle (WEL : UK HSE EH40)

ACGIH : American Conference of Industrial Hygienist (Conférence américaine des industriels hygiénistes)

8.2 Contrôle de l'exposition

Équipements de protection individuelle

Recommandé : un appareil d'aspiration local

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

Protection des yeux/du visage



Porter une protection pour les yeux et/ou le visage appropriée. Porter des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



Porter des gants de protections

Protection respiratoire



En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Un masque à poussière ou un respirateur anti-poussières avec filtre de type P (EN143 ou EN405) serait approprié.

Risques thermiques

Lorsque vous traitez avec des matériaux chauffants: Porter des gants isolants EN407 (chaleur).

IX – PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUE

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	feuille de polypropylène
Aspect	solide
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	
pH	Non applicable
Pont de fusion	120 - 170°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite sup/inf d'inflammabilité ou d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Solubilité	Insoluble
Température d'auto inflammabilité	>350°C
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non oxydant

X – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Possibilité d'électricité statique lors de la manipulation. En cas de chauffage prolongé au-dessus de 300°C, la décomposition de la substance peut libérer différents produits. Des concentrations élevées de vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

La poussière peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Eviter les températures > 300°C.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Acide fort, bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : Oxyde de carbone et/ou hydrocarbures.

XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritante. La forme fondue peut provoquer des brûlures thermiques en cas de contact avec la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La poussière peut provoquer une irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pour la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non classé.

XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Le produit ne présente pas de risque particulier pour l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'est pas biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau. Le produit devrait être peu mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non classé

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

12.6 Autres effets néfaste

Aucun

XIII – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Recycler le produit au maximum.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée conformément à la législation locale, régionale ou nationale.

XIV – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.4. Groupe d'emballage

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

XV – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation : Aucune

Liste des substances extrêmement préoccupantes
candidates en vue d'une autorisation

Non indiqué.

REACH: L'annexe XIV des substances soumises

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS) for our standard range

Fiche établie par le fabricant

Version : 3

Date de révision : 14/03/2025

à autorisation

Non indiqué.

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux

Non indiqué.

15.1.2 Règlements nationaux

Non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non disponible.

XVI – AUTRES INFORMATIONS

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

LÉGENDE :

VME Valeur Moyenne d'Exposition (8 heures)

PBT Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB très Persistant et très Bioaccumulable